

Objet : Appel à Manifestation d'Intérêt

Madame, Monsieur

Dans ce cadre des animations proposées au sein de la Résidence Autonomie Albert Goudin, le Centre Communal d'Action Sociale de Wingles souhaite diversifier sa programmation 2026 en proposant à ses résidents des expositions-ventes.

Un emplacement sera réservé au sein de l'établissement (Résidence Autonomie, Résidence du Château à Wingles) pour accueillir gracieusement les exposants individuellement.

Principes généraux :

Périodicité : La Résidence Autonomie souhaite proposer à ses résidents 4 expositions-ventes différentes par an. La durée de l'exposition ne pourra excéder 2 H 00, en présence d'un agent de la collectivité.

Objet : Les objets proposés par les vendeurs seront adaptés aux attentes d'un public âgé (bijoux fantaisie, vêtements, chaussures, matériels facilitant le maintien de l'autonomie, parfums, petits cadeaux...). Ils seront également accessibles au plus grand nombre de par leurs tarifs afin de respecter le budget de chacun et d'éviter toute frustration.

La résidence autonomie Albert Goudin est la propriété de Axentia, sous mandat de gestion du CCAS. Ce dernier a décidé d'appliquer l'ordonnance N° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige de mettre en concurrence les commerçants et professionnels souhaitant répondre à cet appel à manifestation d'intérêt. L'installation des stands se faisant au sein de la résidence autonomie, les emplacements seront mis à disposition des lauréats à titre gracieux, selon les critères suivants :

- 30 % sur la qualité de l'exposant (extrait K Bis...) et du respect de ses obligations professionnelles.
- 25 % sur la qualité des produits proposés
- 25 % sur l'accessibilité des tarifs
- 10 % sur l'intérêt de la manifestation
- 10 % sur l'esthétique du stand proposé

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner les articles que vous souhaitez vendre et de joindre les pièces justificatives propres à votre statut (Inscription registre du commerce, attestations délivrées par les administrations et organismes compétents prouvant que vous avez satisfait à vos obligations fiscales et sociales datant de moins de 6 mois...)

Votre candidature sera étudiée à partir de

- De l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
- Des compléments d'informations fournis dans votre lettre d'accompagnement,
- De photographies significatives représentant vos articles et illustrant votre outil de vente.

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle ou d'un courrier de refus, le cas échéant.

*Dossier complet à retourner avant le lundi 15 décembre 2025, délai de rigueur, à l'attention de
Mr le Président du CCAS, 29, rue Jules Guesde 62410 WINGLES*

Le Président,

Sébastien MESSENT

